

“Homans veut dégoûter les francophones de s’installer en périphérie”

■ Damien Thiéry, député MR et ex-bourgmestre non nommé de Linkebeek, attaque la ministre flamande N-VA.

La périphérie bruxelloise s’est invitée dans la campagne électorale. Rappelez-vous: début février, la ministre flamande des Affaires intérieures, Liesbeth Homans (N-VA), avait annoncé son refus de nommer les bourgmestres de quatre communes à facilités (Drogenbos, Rhode-Saint-Genèse, Linkebeek et Wezembeek-Oppem), parce que ces communes avaient elles-mêmes envoyé les convocations électorales (à la place du gouverneur de la Province du Brabant flamand).

Face à ce coup de force de la ministre nationaliste flamande, Damien Thiéry (MR) a souhaité réagir dans *La Libre*. Comme on l’imagine, il ne digère pas cette manière de procéder. Pour rappel, Damien Thiéry est désormais premier échevin à Linkebeek mais en a été, durant 12 ans, le bourgmestre “non nommé”. “C’est bien entendu un déni de démocratie. C’est ignorer les votes de la majorité de la population, ce sont des méthodes inqualifiables, mais il fallait être naïf pour croire qu’il en aurait été autrement. Je suis par ailleurs surpris par le silence de Défi sur ce dossier, même si ce parti n’a plus de bourgmestres dans les communes à facilités”, s’agace le député fédéral libéral.

“Éminemment stratégique”

Pour Damien Thiéry, l’irruption de ce dossier communautaire à quelques semaines des élections est loin d’être innocente. Liesbeth Homans veut “continuer à faire croire à la Flandre et aux électeurs que la N-VA protège ses intérêts contre l’envahisseur francophone. Se positionner comme le parti qui défend au mieux les intérêts flamands à la veille des élections régionales et fédérales est éminemment stratégique”. Le député estime encore que la N-VA utilise tous les moyens juridiques possibles et d’intimidation “pour dégoûter les francophones de venir s’installer en périphérie bruxelloise”. Pour l’ex-bourgmestre non nommé de Linkebeek, pourtant, “les collègues

communaux ont agi selon le dernier arrêt du Conseil d’État, qui permet l’envoi des convocations directement en français sur la base de la liste des habitants qui avaient préalablement fait la demande d’obtenir leurs documents administratifs en français pour une période de quatre ans. Mais cet arrêt du Conseil d’État a toujours été contesté par la ministre Homans. Tout le monde était au courant, il ne faut donc pas être étonné de sa décision de non-nomination.”

La fin des “facilités”

Damien Thiéry développe une vision très pessimiste de l’avenir: “Il y a

“L’étape suivante sera la suppression des facilités que je prédis depuis 2006.”

Damien Thiéry
Député fédéral MR

donc une volonté claire de confirmer qu’en Flandre, seul le gouvernement flamand a les pleins pouvoirs. Toute décision juridique qui irait à l’encontre des intérêts de la Flandre est tout simplement ignorée. Cela se vérifie d’autant plus lorsqu’il s’agit d’un problème communautaire qui pourrait mettre à mal ses intérêts. Depuis 1966, la Flandre a opté pour le droit du sol au détriment du droit des gens. C’est un repli identitaire mais aussi une sorte de protectionnisme. Ceux qui croient que la Flandre pourrait revoir sa position dans le futur se trompent lourdement. Au contraire, l’étape suivante sera la suppression des facilités que je prédis depuis 2006.”

Le parlementaire MR estime que le thème brûlant de la périphérie va s’inviter à la table des prochaines négociations gouvernementales. “Le fédéral pourra-t-il rester indifférent? Je ne le pense pas. Des compromis – provisoires – seront envisageables, mais nous devons veiller à ce qu’ils ne soient pas seulement réalisés aux dépens des francophones. C’est dès à présent qu’il faut rappeler qu’en cas de demande de suppression des facilités, nous exigerons que la population puisse s’exprimer sur son sort et sa volonté ou non d’appartenir à la région unilingue flamande ou la région bilingue de Bruxelles capitale qui garantit les mêmes droits aux francophones et aux néerlandophones.”

Frédéric Chardon